

[Communiqués](#)

Air Canada commente le projet de loi sur la modernisation des transports

MONTREAL, le 16 mai 2017 /CNW Telbec/ - Pour donner suite à l'annonce, faite aujourd'hui par le gouvernement du Canada, d'un projet de loi sur la modernisation des transports, Air Canada a fait la déclaration suivante :

Air Canada accueille favorablement la volonté du gouvernement d'établir, à l'intention des voyageurs aériens, des droits qui soient clairs, uniformes, transparents et équitables pour les passagers et les transporteurs aériens à l'échelle de l'industrie. Nous estimons que toutes les parties ont intérêt à adopter un système plus prévisible et équitable qui s'applique à tous les transporteurs aériens exerçant leurs activités au Canada, contrairement au système actuellement en vigueur. Air Canada a hâte de participer au processus de consultation lié à la nouvelle réglementation, qui se déroulera au cours des prochains mois.

L'augmentation à 49 % de la limite de participation étrangère (qui s'établit actuellement à 25 %) devrait permettre à Air Canada de profiter d'un meilleur accès aux investisseurs internationaux et aux marchés mondiaux des capitaux.

Les modifications proposées aux dispositions législatives régissant les coentreprises dans l'industrie du transport aérien devraient favoriser l'ouverture de nouveaux marchés par Air Canada et ses partenaires commerciaux de coentreprise, ainsi qu'accélérer les projets qui sont actuellement à l'étude.

En ce qui concerne les modifications proposées par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), nous aurions souhaité que le gouvernement règle de manière plus approfondie le manque de financement de la part de l'ACSTA, ainsi que d'autres lacunes, afin d'améliorer l'expérience globale des voyageurs aériens. De plus, nous continuons d'inciter le gouvernement à se pencher sur les questions de l'infrastructure, des tarifs, des taxes et des redevances au sein de l'industrie du transport aérien.

Air Canada s'efforce constamment d'assurer l'excellence du service clientèle et est déterminée à le faire dans un cadre concurrentiel sur le plan des coûts. La Société est reconnue comme le seul transporteur nord-américain d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à obtenir le classement quatre étoiles de la firme de recherche indépendante Skytrax du Royaume-Uni. Selon une étude sur les voyages d'affaires au Canada réalisée par Ipsos Reid en 2015, Air Canada est le transporteur privilégié par plus de 80 % des voyageurs d'affaires assidus au Canada. En 2016, les lecteurs du magazine *Global Traveler* ont une fois de plus élu Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord, tandis que ceux du magazine *Business Traveler* l'ont classée au premier rang dans les catégories du meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord et du meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour ce qui est de l'expérience en vol.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur 6 continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli près de 45 millions de passagers en 2016. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 63 aéroports au Canada, 57 aux États-Unis et 93 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 300 aéroports dans 191 pays. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site www.aircanada.com, suivez @AirCanada dans Twitter et joignez-vous à Air Canada dans Facebook.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation applicable sur les valeurs mobilières. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur les résultats et l'impact du projet de loi sur la modernisation des transports, notamment en ce qui a trait aux droits des passagers, aux règles sur la participation étrangère et aux coentreprises, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses, dont celles décrites ci-dessous, et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont les résultats de toute mesure législative ou réglementaire liée au projet de loi sur la modernisation des transports, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué ainsi que ceux mentionnés à la section 17, Facteurs de risques, du rapport de gestion de 2016 d'Air Canada, daté du 17 février 2017 ainsi qu'à la section 12 du rapport de gestion du premier trimestre de 2017 daté du 5 mai 2017. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué correspondent aux attentes d'Air Canada en date de celui-ci (ou à la date à laquelle ils ont été faits) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), isabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741; Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

